

3 avril : message du maire

Dans le contexte de crise sanitaire du Covid-19, Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, adresse un message, aux habitants de la commune (texte écrit et vidéo enregistrée le 3 avril 2020). Il fait un point sur l'ensemble des mesures prises par la Ville dès le début de la crise et depuis le confinement imposé par l'État.

Mis en ligne le 03 avril 2020



Message aux Chavillois

Mes chers concitoyens,

Dans cette crise sanitaire qui nous assaille et dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences, **je suis auprès de vous, partageant vos difficultés et votre anxiété.**

Nous devons prévoir l'avenir mais, pour le moment, **l'heure est avant tout à l'action.**

Celle-ci s'est déployée simultanément sur plusieurs fronts depuis le 17 mars et j'ai jugé indispensable de vous en rendre compte.

1. Dès qu'ont été connues les directives du gouvernement **une organisation de crise s'est mise en place pour assurer la continuité du service public** dans le strict respect des règles de confinement et des arrêtés préfectoraux. Les mesures prises antérieurement, tant techniques que juridiques, pour permettre le bon fonctionnement du télétravail nous facilitaient la tâche.

Tous les services fonctionnent normalement aujourd'hui. L'accueil téléphonique et l'état civil sont assurés par une équipe réduite dont je salue le dévouement. De même les chefs de service sont à leur poste, quand ils ne sont pas eux-mêmes frappés par la maladie, qui atteint actuellement 7% de nos effectifs. Les postes ont été au moins dédoublés, par sécurité.

2. **L'accent a été mis sur la communication**, élément essentiel au cours de cette période de confinement et d'anxiété.

Le site web de la Ville, les newsletters et les réseaux sociaux relayent les informations indispensables. Je vous recommande de les consulter régulièrement.

Un numéro spécial téléchargeable du Chaville Magazine sera publié sur le site dans les jours qui viennent. Il vous donnera de nombreuses informations utiles et fera part des initiatives publiques,

associatives ou privées dont nous avons connaissance.

Je remercie chaleureusement notre équipe communication de son action permanente et inlassable.

3. Je salue également toutes ces initiatives qui ont manifesté notre solidarité au cours de ces derniers jours. Elles sont un gage d'espérance et un facteur d'unité qui est indispensable.

4. L'une de nos premières préoccupations a été de contribuer à **la lutte contre l'épidémie**. Chaville a été **l'une des premières villes à se doter, en coopération avec le laboratoire de biologie médicale de Chaville et le corps médical**, en particulier du centre médical de la place du Marché, **d'un centre de consultations sur le Covid-19**. Celles-ci sont désormais gratuites, l'Agence Régionale de Santé ayant décidé de les prendre en charge. Le centre a pu ouvrir lundi 23 mars, en liaison avec l'Agence Régionale de Santé, et permet des dépistages lorsque cela s'avère nécessaire. Il faut saluer cette réalisation, coordonnée par le directeur du CCAS, que je remercie pour son dévouement. Le centre a déjà accueilli de nombreux Chavillois et de nouveaux médecins s'y sont agrégés.

5. **La maîtrise de l'espace public était nécessaire à assurer le respect du confinement**. C'est dans ce but que, le 23 mars, j'ai décidé la fermeture du square de l'Église, du parvis de l'Atrium et de la place du Marché, s'ajoutant ainsi au parc de l'hôtel de ville, fermé depuis le 17 mars. **Le Préfet a par ailleurs interdit l'accès aux forêts**.

6. Conjointement, **suivant les directives de l'État, le marché, y compris la halle, a dû être fermé**. Le Préfet n'accorde aujourd'hui aucune dérogation. Néanmoins je compte faire une demande à la préfecture dès que je serai assuré que nous pouvons respecter les règles sanitaires indispensables.

7. **Les principes du confinement nécessitent cependant que soient privilégiées les livraisons à domicile** plutôt que les déplacements. La plupart des commerces chavillois, y compris les principaux acteurs du marché, se sont organisés dans ce sens. Je les en remercie. **La liste précise de ces commerces est accessible sur le site de la Ville**.

8. **Mon attention s'est bien sûr immédiatement portée sur les personnes vulnérables, en particulier les seniors**. Il s'est avéré que la grande majorité d'entre elles bénéficiaient de l'assistance de proches ou de voisins. Les quelques cas sensibles ont été immédiatement pris en charge. Il convient de souligner **le rôle de la Croix-Rouge de Chaville qui, avec l'appui de la jeune association La Ruche Chavilloise, en liaison avec la Ville**, a mis en place un service de livraisons à domicile pour les seniors. **Le service de portage de repas à domicile**, déjà existant, a été par ailleurs proposé et étendu, à des tarifs moindres qu'en temps normal, une importante part des coûts étant prise en charge par la Ville. **Les associations caritatives** (Secours Catholique, Secours Populaire, Conférence Saint Vincent de Paul), poursuivent également leur action auprès des publics vulnérables. Qu'elles en soient remerciées.

9. **Le Service de Soins Infirmiers à Domicile continue d'exercer son action quotidienne auprès des personnes âgées ou handicapées les plus fragiles**. Un grand merci aux infirmières et aide-soignantes du SSIAD qui ont pu poursuivre leur tâche avec courage. D'ores et déjà, les dispositions sont prises pour assurer la continuité de ce service essentiel quelles que soient les circonstances. En tant que personnel soignant, elles bénéficient de masques de protection conformes qui manquent cruellement par ailleurs. La Région doit nous apporter son aide incessamment dans ce domaine.

10. **L'EHPAD de la Villa Beausoleil** a également fait l'objet de notre vigilance et nous avons pu lui apporter une aide ponctuelle. Nous restons au service des résidents et du personnel à un moment très sensible.

11. **Afin d'aider au mieux les personnels soignants**, en première ligne dans cette crise sanitaire sans précédent, **de même que les forces de sécurité et les sapeurs-pompiers**, nous avons mis en place, dès le 13 mars, **un accueil gratuit pour leurs enfants**. Le personnel de la Petite enfance et de l'Enfance

assure ainsi un roulement à la crèche des Noisetiers et l'accueil de loisirs Paul Bert, y compris pendant les vacances de Printemps.

12. Nous devons enfin **faciliter la vie pendant le confinement**. Le numéro spécial du *Chaville Magazine* apportera des informations utiles sur les activités sportives, avec des coachs chavillois, à pratiquer chez soi par vidéo, ainsi que sur des modèles éducatifs.

Mais nous savons aussi que le confinement peut être source de nombreux problèmes.

Nous devons être attentifs, en liaison avec la police nationale, aux violences conjugales. Un dispositif de prévention et d'alerte a été mis en place. Il sera décrit très précisément par tous les moyens d'information dont nous disposons.

Dans cette période difficile, **les Chavillois font preuve, une fois de plus, d'un grand civisme.** Je les en félicite. Notre unité est aujourd'hui indispensable et je me réjouis que la solidarité se manifeste sous toutes les formes.

D'ores et déjà je mets tout en œuvre pour que la sortie de crise s'effectue dans les meilleures conditions possibles. Nous savons qu'elle ne sera pas facile.

Merci de votre soutien et de votre aide.

Bien amicalement à chacune et chacun d'entre vous

Jean-Jacques Guillet
Maire de Chaville

Covid-19 : message de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville (vidéo enregistrée le 3 avril)



 RETOUR À LA LISTE





VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS